L'Ecole Pasteur/Cnam de santé publique et L'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP) s'associent pour devenir la référence nationale en santé publique.

Le recteur Christian Forestier, administrateur général du Cnam, le professeur Alice Dautry, directrice générale de l'Institut Pasteur et le professeur Antoine Flahault, directeur de l'EHESP, ont signé une convention actant la définition d'un mastère spécialisé en santé publique et co-accrédité par la Conférence des grandes écoles (CGE).

Ce mastère est comparable aux masters of public health des grandes universités anglo-saxonnes. En effet, ce cursus réunira pour la première fois en France des élèves en formation initiale , mais également des élèves ayant déjà exercé une activité professionnelle de médecin, pharmacien mais aussi de vétérinaire, chimiste , ou agronome . Ainsi, les spécificités de l'Ecole Pasteur/Cnam et de l'EHESP sont réunies au sein d'un même

diplôme. Ce
positionnement nous hisse désormais au niveau d
es
plus
gr
andes universités mondiales
dans le domaine de la santé publique.

Les élèves se spécialiseront, après un semestre d'enseignement du tronc commun, dans l'une des cinq matières définissant le champ de la santé publique
:
«
risques infectieux
»
,
«
risques non infectieux
»
(toxicologie, nutrition, santé au travail, addictologie,...
), «
biostatistique et
bioinformatique
»
,
«
santé et territoire
», «
sciences sociales appliquées à la santé
»
(écono
mie, droit, sciences politiques
...).

Les futurs diplômés pourront alors s'orienter vers des carrières de chercheurs, ou exercer une activité professionnelle dans toutes les entreprises
concernées
par la santé publique
: industrie du médicament, de l'alimentation, de la cosmétique, de l'environnement
,
mais aussi instances d'organisation et de production des soins
,
agences de régulation
,
ou encore
organisations internationales et grandes ONG.

L'ambition de ce nouveau cursus, qui durera quinze mois avec stage et mémoire, est de prépar
er des
cadres dotés
aussi bien
d'une solide formation scientifique
que
de comp
étences managériales renforcées.
Ils disposeront alors de
toutes les compétences requises pour gérer les risques de santé publique.

Cinquante élèves sont attendus pour la première année de ce Mastère. La préparation de la première promotion commune débutera fin septembre 2011. Pour cette année, et à titre exceptionnel, les candidatures sont dès à présent ouvertes, et le resteront jusqu'en septembre, date de début des cours. A partir de l'année scolaire 2012-2013, les candidatures seront à déposer entre janvier et le 15 juin 2012.

Le Cnam est le seul établissement d'enseignement supérieur français entièrement dédié à la formation des adultes. L'Ecole Pasteur/Cnam de Santé publique a été fondée par une conven-t ion signée le 6 septembre 2006 entre les représentants du Cnam et de l'Institut Pasteur. Pour aller plus loin:
www.cnam.fr
et
http://ecole-pasteur.cnam.fr/

L'Institut Pasteur est une fondation privée à but non lucratif dont la mission est de contribuer à la prévention et au traitement des maladies, en priorité infectieuses, par la recherche, l'enseignement, et des actions de santé publique. Pour aller plus loin: www.pasteur.fr

L'École des hautes études en santé publique assure la formation des personnes ayant à exercer des fonctions de direction, s'organise en réseau, contribue à la recherche en santé publique et développe s es relations internationales .
Pour aller plus loin:
www.ehesp.fr